



DR
Lionel Defraigne

Responsable du projet Calm
au sein de l'ASBL Singa

■ Depuis 2016, la Région flamande a encadré et légalisé l'hébergement de personnes réfugiées chez les particuliers. N'est-il pas temps de mettre en place un tel dispositif adapté et légal à Bruxelles et en Wallonie ?

fait que confirmer une évidence que nous constatons au quotidien: oui, l'hébergement de personnes réfugiées chez les particuliers est possible, oui, il est positif et oui, il doit être encouragé... au-delà de la crise et de l'urgence.

Nécessité d'un cadre

Notre pratique de terrain nous démontre que si ce type d'hébergement a un impact clair sur l'installation et l'inclusion des réfugiés, les citoyens hébergeurs vivent eux aussi une expérience de "vivre ensemble", enrichissante sur le plan humain; ils se rendent utiles sans devoir nécessairement modifier leurs habitudes et ils déconstruisent une série de représentations liées à la migration. Cependant, cette cohabitation positive se réalise si le cadre est posé dès le départ (entretiens individuels, visites, charte, convention), si un accompagnement adéquat est proposé aux cohabitants et si le délai de séjour est adapté et suffisant (entre cinq mois et un an) pour permettre aux uns et aux autres de se poser, de créer une vraie relation de confiance et d'entraide, d'accéder aux droits élémentaires et de rechercher une solution de logement durable dans de bonnes conditions.

À Bruxelles et en Wallonie ?

La question se pose donc: pourquoi ne pas se saisir de la crise et des besoins actuels pour encadrer et légaliser l'hébergement de personnes réfugiées chez les particuliers en Région bruxelloise et en Région wallonne ? Cela suppose la mise en place d'un cadre et de normes sur la durée, les espaces à disposition et les conditions d'une cohabitation (notamment pour éviter tout type d'abus). Cela devrait également signifier des avantages pour l'hébergeur (attribution du tarif social énergie, prime, réduction d'impôt, pas d'impact sur les allocations) comme pour la personne hébergée (taux plein du RIS ou d'autres allocations, possibilité de se domicilier sans impacter l'hébergeur).

La bonne nouvelle, c'est qu'il n'est même pas nécessaire de tout (ré) inventer! Depuis 2016, la Région flamande a validé un dispositif légal (Melding Tijdelijk Wonen) qui encadre l'hébergement de personnes réfugiées à domicile pour des périodes allant de quelques mois à trois ans, en préservant l'individualisation des droits et en distinguant la domiciliation à la même adresse, tant pour les hébergeurs que pour les réfugiés hébergés; en fait, pratiquement ce qui a été décidé en un temps record pour faciliter l'accueil des réfugiés venant d'Ukraine. La preuve est donc faite que des dispositifs adaptés et légaux peuvent être mis en place à Bruxelles et en Wallonie sans devoir dépendre d'une situation d'urgence, du moment que la volonté politique est présente.

Un modèle d'accueil durable

L'engagement des autorités pour garantir l'accueil des réfugiés ukrainiens en associant la population belge est à saluer, tout en rappelant que cela devrait être le cas pour tous les migrants, d'où qu'ils viennent. Si l'hébergement des personnes venant d'Ukraine est un défi auquel il faut répondre dès à présent, nous plaïdons pour que les entités fédérées ne restent pas "focalisées" sur la gestion de l'urgence. Au contraire, il est pertinent de transformer cette crise en opportunité et d'accompagner l'élan de solidarité de la population belge pour enrichir le modèle d'accueil dans notre pays, de manière durable et au profit de tous les réfugiés.

→ En 2019, l'ASBL Singa a mis sur pied le projet *Comme à la maison (Calm)*, qui encadre l'hébergement de personnes réfugiées chez l'habitant ou en colocation. Notre projet vise à créer du lien entre les citoyens et les personnes réfugiées s'installant en Belgique, par une expérience de cohabitation positive et enrichissante, sur du moyen ou du long terme, et qui est basée sur un "matching" en termes de personnalités, habitudes de vie, intérêts communs, etc.

OPINION

Voici venu le temps des barbares banals

■ La barbarie, dans l'Histoire, a toujours existé. Mais dans le quotidien d'aujourd'hui, elle paraît se "normaliser".



DR
François-Xavier Druet
Docteur en philosophie et lettres

Un potentat russe fait redécouvrir au monde entier les affres de la barbarie érigée en système d'État. Ce déni d'humanité révolte au point de faire ressentir son auteur comme étranger à l'espèce humaine. Il est vrai qu'une telle démesure dans l'inhumanité reste l'exception. Mais, à une autre échelle, des barbaries plus ordinaires existent et ont tendance à se banaliser.

Il y a quelques jours, piéton, j'attendais le feu vert pour traverser. En face, un excité voit rouge et n'attend pas le vert. Une dame, d'un âge certain, s'étonne: "Mais, Monsieur, c'est dangereux de passer au rouge!" La réponse? "Ta g...! Barre-toi, la vieille!"

Voici venu le temps des barbares banals. Le terme est-il exagéré? *Barbaros* en grec ancien désignait le non-Grec, l'étranger. Or, n'est-il pas étranger au monde des humains, le butor de notre fait divers? Mais aussi "barbare", au sens (vieilli) de non civilisé? On pourrait objecter qu'il n'y a pas là de quoi faire un fromage. Pourtant, pareille bestialité laisse les témoins interdits. Et sans réaction, même s'ils désapprouvent. Par crainte de représailles? Ou parce que la goujaterie se banalise?

L'entrée de gamme

Les sursauts de cette barbarie de proximité se sont multipliés dans la rue, mais aussi sur les forums et les réseaux sociaux.

Combien de politiciens ont tourné pour cela la page de la politique. Insultés, sinon agressés sur la voie publique, accablés d'injures, d'obscénités, voire de menaces de mort, sur Facebook ou Twitter, ont-ils conclu à leur impuissance face à cet assaut quotidien de la barbarie? Ou plutôt au risque d'y répondre et de se laisser entraîner eux-mêmes, malgré eux, sur ce terrain fangeux?

Une animatrice française a dû récemment être placée sous protection policière. Un reportage sur l'islamisme radical à Roubaix, avec immersion dans les milieux extrémistes, a été présenté dans son émission *Zone interdite*. Sur-le-champ, les menaces de mort ont fusé.

Des joueuses de tennis sont prises à partie par des parieurs déchaînés,

après un match qui gâche leurs paris: "Va crever, ordure" ou "Je te souhaite d'avoir un cancer" ou autres éruptions moins amènes.

Des médias qui avaient créé des espaces de parole à la suite des articles publiés sur leur site ont dû renoncer à cette expression libre. La barbarie y a trop vite remplacé et empêché tout débat de bon sens et tout échange de points de vue entre lecteurs civilisés.

La barbarie, dans l'Histoire, a toujours existé. Mais dans le quotidien d'aujourd'hui, elle paraît se "normaliser" d'une façon ignoble. Est-elle catégorielle? Serait-elle l'apanage d'une frange de la société que de supposés bien-pensants appellent la "populace"? Il n'en est rien, car la grossièreté et la platitude ne portent pas d'estampille sociale. Et les gens de la haute ne sont pas en reste.

Le haut de gamme

En parallèle agissent aussi, d'une manière plus masquée, les barbares banals en col blanc.

Certains gèrent un réseau international de maisons d'accueil pour personnes âgées. Le luxe débridé et tapageur des installations sert de prétexte à des pensions exorbitantes sans accroître le bien-être des "protégés". Dans ces murs dorés, on rogne sur la nourriture et sur les soins. C'est à croire que l'entreprise soigne en priorité les actionnaires.

D'autres, milliardaires, acceptent sans sourciller de voir leur fortune augmenter de façon magistrale pendant la pandémie. Par contrecoup, l'aide des pouvoirs publics à l'économie réelle a rempli les poches de ces requins de l'économie virtuelle et financière. Où se situe dans l'humanité celui qui se lave les mains de l'état du monde et guette, sans souci de justice, le milliard suivant?

Chef d'État ou simple quidam, ce sont les barbares eux-mêmes, par leurs actes, qui se placent en marge de l'humanité. Ils demeurent minoritaires. L'humanité ne compte-t-elle pas aussi – et en bien plus grand nombre – des femmes et des hommes dignes de ces noms? Souvent moins voyante, leur densité humaine fait largement contrepoids.